

Copie.

P.J.I.J. No 5.F.79.

Copenhague, le 16 juin 1938.

Cher Monsieur Motta,

Les Ministres des Affaires étrangères des pays du Nord, vous ne l'ignorez pas, se réunissent de temps en temps, en général deux fois par an, pour échanger leurs points de vue sur les questions de politique générale ainsi que sur d'autres problèmes politiques offrant un intérêt commun.

Mes collègues des autres pays du Nord et moi-même, nous sommes arrivés à la conclusion qu'il serait opportun d'élargir les cadres de la prochaine réunion à comprendre aussi les Ministres des Affaires étrangères des pays dont les représentants se sont souvent entretenus à Genève sur les questions politiques intéressant leurs pays.

Nous sommes d'accord pour estimer qu'une telle mesure serait utile pour plusieurs raisons. C'est ainsi qu'une réunion de ce caractère servirait sans doute à souligner, vis-à-vis d'autres Etats, l'attitude neutre prise par nos pays par rapport aux groupements que forment les grandes Puissances. Il serait également désirable d'avoir l'occasion, avant la session de septembre de la Société des Nations, de discuter les problèmes qui peuvent se poser pour d'autres pays à propos de la position particulière de la Suisse. Dans cet ordre d'idées je tiens à vous dire qu'aucun désir ne s'est manifesté de nos côtés tendant à obtenir une décision du Conseil analogue à celle qu'il

Son Excellence  
Monsieur Giuseppe Motta,  
Conseiller fédéral de la Confédération suisse,

Berne.



Copie

F. I. I. No 2.7.72

à prise en ce qui concerne la Suisse. Il y a également

la question de la réforme du Pacte qui sera sans doute

discutée lors des prochains débats de septembre, aussi

bien que la position de la Suisse dans la Société des

Nations. Enfin, une réunion comme je l'ai esquissée ci

dessus, permettrait aussi, cela va sans dire, de procé

der à un échange de vues sur d'autres points que l'un

ou l'autre des Ministres présents jugerait utile de

soulever.

Dans ces conditions, je me permets, d'a

cord avec mes collègues finlandais, norvégien et suédo

de vous demander s'il vous conviendrait de prendre par

aux délibérations projetées qui sont prévues pour les

et 22 juillet prochain à Copenhague.

Je me suis adressé en même temps aux Mi

nistres des Affaires Etrangères de la Belgique, du Lux

bourg et des Pays-Bas.

Veillez agréer, cher Monsieur Motta,

l'expression de ma haute considération et de mes sen

timents les meilleurs.

(sig.) P. Munch.

Bon Excellence  
Monsieur Giuseppe Motta,  
Conseiller fédéral de la Confédération suisse.

Berna.